EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **04 novembre 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatre novembre deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 octobre 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Roger GIRARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Dominique ADENOT à Serge GODARD, Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Monique BONNET à Philippe GORCE, Manuela FERREIRA DE SOUSA à Christine DULAC-ROUGERIE, Philippe BOHELAY à Alain BARDOT, Nicole BARBIN à Jean-Pierre BRENAS, Carole COURTIAL à Cécile AUDET, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Michel FANGET à Christine PERRET, Jérôme GODARD à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Corinne NAJIM à Patricia AUCOUTURIER, Eric SEVRE à Alain MARTINET, Bruno SLAMA à Grégory BERNARD**
Excusé(e)s :	**Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Madame Danielle AUROI donne pouvoir à Madame Odile VIGNAL et quitte la séance à partir de la question n° 2. Monsieur Alain LAFFONT (détenteur du pouvoir de Monsieur Jean-Michel DUCLOS) donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n° 8.
A partir de la question n°8, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 34

MODIFICATION DE L'ORGANISATION DE L'ASTREINTE - INSTALLATIONS THERMIQUES

Lors de sa séance en date du 21 avril 2006, le Conseil Municipal a délibéré sur l'ensemble des astreintes mises en place au sein des services municipaux conformément au décret n°2005-542 du 19 mai 2005.

Une modification de la période d'intervention pour l'astreinte sur les installations thermiques est demandée et l'avis du Comité Technique Paritaire a été sollicité lors de sa réunion du 4 octobre 2011.

En conséquence, l'annexe 2 sera modifiée comme suit pour ce qui concerne les Services Techniques Directeur du Patrimoine Bâti- Installations Techniques (gérées en régie).

Le reste est inchangé.

Il vous est proposé, en accord avec votre Commission, d'approuver cette modification (cf. tableau annexé).

D E L I B E R A T I O N

Les présentes propositions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 novembre 2011,

P/LE MAIRE ET PAR DELEGATION,
L'ADJOINT,

ALAIN BARDOT

Service	Missions	Période	Cadres d'emploi	Observations
ST - DPB	Installations thermiques (gérées en régie) - intervention pour assurer la continuité de la production de chaleur et eau chaude - Intervention sur les installations de traitement d'air (notamment du Musée Bargoin pour la conservation des Ex-Voto)	Astreinte organisée durant toute l'année : - la semaine : 16h à 8h15 - les week-ends	**8** agents assurent cette astreinte. Catégories C de la filière technique : agent de maîtrise et adjoint technique	Les agents d'astreinte peuvent être appelés par l'intermédiaire de l'ingénieur d'astreinte de Plan d'Urgence